

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural 14 octobre 2025

Présences :

Membres de la CLDR :

Présents : 15 personnes – Véronique BARTHOLOME, Laurent BRAKMEYN, Patrick CRANINX (souhait de s'investir dans la CLDR), Aurore CULOT, Delphine DELVAUX, Magali DE LEUW*, Anne-Françoise DRAYE, Bernadette LAHAYE, Laurence LECOCQ*, Laure MEWISSEN*, Kathy MOREAU, Christian PANS, Eric RENSON, Jacqueline USE, Luc VERNIERS.

Excusés : 4 personnes : Freddy BRENNE, Adeline DIELS, Ophélie BAIRIN*, Eric RENSON.

**membres élus*

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du jour :

1. Suivis de la dernière réunion : retour des projets en cours
2. Evaluation de l'activité - Balade patrimoine du 28/09/2025
3. Discussion autour des possibilités de projets à mener
4. Il n'y a pas de divers.

Madame Magali de Leeuw, présidente de la CLDR, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour. Elle exprime le souhait que cette Commission soit accessible aux habitants intéressés. La réunion, annoncée comme ouverte à tous, avait été relayée via la page Facebook officielle de la commune. Pas de nouvelle tête cependant à la réunion.

1. Suivi de la dernière réunion – retour des projets en cours.

Eglise de Bergilers

Lors de la dernière réunion CLDR ouverte aux habitants, une réflexion a été amorcée concernant l'avenir de l'église de Bergilers. Il s'agissait de recueillir les perceptions sur le rôle actuel du bâtiment, d'évaluer l'intérêt pour sa conservation, et d'ouvrir la discussion sur les activités qui pourraient y être développées.

Aurélie rappelle les points mis en avant suite aux questionnaires complétés par les participants lors de la dernière réunion. Les membres de la CLDR approuvent ces différents points et ainsi le compte-rendu de la dernière réunion.

- Le bâtiment, bien qu'il ne soit plus possible de l'utiliser comme lieu de culte, reste un repère central dans le village. Il incarne une mémoire collective forte, notamment liée à des événements comme la fête de la Saint-Christophe, et suscite un attachement marqué des habitants à son architecture et à son ambiance. Au-delà de son aspect patrimonial, l'église présente un potentiel pour devenir un espace de rassemblement communautaire, tout en réfléchissant à ses différentes affectations combinables en ce lieu. Parmi elles : des usages culturels (bibliothèque, salle de spectacles, expositions), communautaires (réunions, fêtes, catéchèse, conférences), sociaux (maison refuge, centre de soins pour animaux), ainsi que des activités bien-être et sportives (yoga, mur d'escalade, logements temporaires).
- Concernant la conservation du bâtiment, un consensus général s'est dégagé en faveur de sa préservation, avec des avis partagés entre une conservation partielle ou intégrale. Les éléments jugés prioritaires sont la chapelle, la tour, les murs extérieurs et le jardin. Les participants ont exprimé le souhait d'adopter une approche raisonnable, tenant compte de l'état du bâtiment et des moyens disponibles.

La suite ? Une étude sanitaire de l'église de Bergilers a été proposée afin de mieux évaluer les possibilités de réhabilitation du site. Il a été suggéré d'inscrire cette étude au budget communal 2026, sous réserve de validation par le collège. Cette démarche permettrait de disposer d'un diagnostic clair pour orienter les décisions futures concernant la conservation et les usages du bâtiment.

Echange :

- Laurent rappelle la procédure officielle de demande d'avis auprès de l'Évêché. La commune précise toutefois qu'elle n'en est pas encore à cette étape : une étude sanitaire doit d'abord être réalisée afin de déterminer les orientations possibles.
- Jacqueline évoque la contrainte budgétaire mentionnée par le Bourgmestre lors de la précédente réunion. Ce point est jugé essentiel, la commune mène donc une étude visant à explorer les possibilités de réaffectation en fonction des moyens financiers disponibles.
- En réponse à la question de Luc concernant la possibilité de cumuler plusieurs subsides dans le cadre de l'activation de plusieurs fiches du PCDR, Aurélie précise qu'il n'est pas possible d'additionner les montants. Le subside est plafonné par projet ; il est toutefois envisageable de combiner deux fiches, mais un seul plafond de subside pourra être appliqué.

Aménagement des places de Lens-sur-Geer et Bergilers

Aurélie rappelle les deux dossiers pour lesquels la commune a introduit des demandes de subside dans le cadre du Développement rural. Une convention de réalisation a été délivrée par la Ministre en janvier 2025. Le Collège communal a procédé au choix des entreprises suite à l'analyse des offres. Il reste à transmettre le dossier complet à la tutelle afin de pouvoir notifier les entreprises et donner l'ordre de commencer les travaux.

Echange :

- Laurent souligne l'intérêt d'une « zone cyclable », comme il en existe en Flandre, permettant de ralentir la circulation automobile grâce à une limitation de vitesse à 30 km/h et une interdiction de dépasser les vélos.

Ce type de dispositif avait déjà été évoqué lors des réunions avec le SPW Mobilité. Toutefois, pour qu'une rue puisse être qualifiée de "cyclable", elle doit répondre à un ensemble de critères techniques (longueur, largeur, configuration de la voirie, etc.), ce qui limite son application à certains endroits. Plus de détail sur le portail sécurothèque du SPW: <https://securotheque.wallonie.be/e-amenagements-usagers-et-vehicules/velos/amenagements-cyclables/zone-cyclable>

2. Evaluation de l'activité – Balade Patrimoine à Lens-sur-Geer

En 2025, les membres du Groupe patrimoine ont été activement mobilisés pour la mise en place de la deuxième balade du territoire, consacrée cette fois au petit patrimoine du village de Lens-sur-Geer. Il est proposé d'évaluer cette action dans son ensemble — de la phase de préparation à l'inauguration, en passant par la réalisation du livret — à travers une grille simple basée sur les 3 A : ce que j'ai **A**pprécie, ce que j'**A**méliorerais, une **A**ncedote à partager :

Ce que j'ai Apprécie

Les retours sont globalement très positifs. Les éléments les plus fréquemment cités sont :

- L'ambiance conviviale et l'esprit d'équipe, un projet mené ensemble qui permet de créer des liens.
- La qualité et la clarté des informations transmises par les guides, les anecdotes du village sont appréciées.
- La diversité et la richesse du parcours
- La brochure et les supports fournis, jugés esthétiques et utiles (magnifique brochure)
- La collaboration avec l'école et la participation des enfants, très appréciée
- La guidance en binôme appréciée.
- Bonne organisation de l'accueil : système d'étiquette a très bien fonctionné.

Ce que j'Améliorerais

Points à prendre en compte pour la prochaine édition :

- **Respect du timing** : plusieurs remarques sur la longueur de la guidance, explications parfois trop nombreuses, trop longues par rapport au temps annoncé.
- Remarque sur les **horaires** non respectés par rapport à ceux qui s'étaient inscrits... se pose du coup la question de l'intérêt que les gens s'inscrivent, et ainsi éviter une exigence accrue en matière de ponctualité.
- **Communication entre les guides** : besoin de meilleure coordination. Quel système ? Serge avec son vélo a permis de voir où les groupes en étaient, groupe WhatsApp, talkie-walkie ? Le travail en binôme est déjà une bonne aide et pourrait améliorer la communication sur l'état d'avancement entre les groupes.
- Pas toujours pu vivre le **moment convivial** en fin de balade (parfois seul pour boire un verre) car les groupes repartaient directement pour une autre boucle. Prévoir le lieu convivial en lien avec le poste d'accueil pour recueillir les retours et brasser plus de monde.
- **Plan d'installation** a préparé à l'avance, se mettre d'accord et s'y tenir pour éviter des déménagements le jour J.
- **Bien spécifier l'aspect gratuit.**
- **Poste d'accueil** : prévoir des supports, animations que les gens peuvent consulter/ vivre (exemple : planches de l'atlas ont intéressé les gens) en attendant le départ de leur groupe.
- Gestion du silence pendant les explications pour favoriser l'écoute
- **Ouverture de certains lieux privés** (maisons, jardins) pour enrichir le parcours
- Utilisation de moyens de communication (ex. walkie-talkies) pour les organisateurs

Une petite anecdote est partagée en guise de conclusion pour ceux qui le souhaitent.

La suite

La prochaine balade du territoire sera consacrée au village de Bergilers, avec l'inauguration de la balade prévu le dernier dimanche de septembre soit le **dimanche 27 septembre 2026**.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Fin 2025 : accord final sur le parcours et répartition du travail
- Début 2026 : démarrage de la brochure (1er jet attendu pour mars/avril)
- Avril 2026 : test de la balade sur le terrain
- Mai 2026 : intégration des remarques
- Fin mai 2026 : finalisation de la brochure

Ne pas hésiter à prendre contact avec des citoyens du village pour les anecdotes : Monsieur Keppenne, Elise Pirard.

Les 5 gagnants du jeu sont communiqués à Bénédicte pour remise des 5 kits. Proposition de faire une publication dans le prochain bulletin communal sur le sujet.

Demande de certains participants pour que les jeux (questionnaires) soient annexés à la brochure. La FRW transmet le reste des questionnaires imprimés à la commune.

3. Discussion autour des possibilités de projets à mener

Le suivi des projets en cours du PCDR se poursuit dont certaines sont finalisées ou seulement initiés. Tous les projets ne donnent pas toujours la possibilité d'être mis en place par les citoyens.

En parallèle, la commune souhaite initier de nouvelles dynamiques en lien avec les besoins du territoire ou en référence à des actions déjà menées. Trois idées ont été présentées comme pistes de futurs projets qui renforcent la participation citoyenne :

- Le Budget participatif, déjà mis en place en 2022 et qui a permis en 2 ans de mettre en place des projets concrets proposés et votés par les citoyens.

- Participation à la journée de l'arbre qui se déroulera le samedi 22 novembre prochain de 10h00 à 12h00. Une conférence sur le castor sera organisée ainsi qu'un spectacle de Théâtre le samedi après-midi à 15h00 à la salle de Grandville. Quid d'un atelier pour les enfants durant la distribution ?
- Le repair café, un lieu de réparation collaboratif et convivial, pas encore présent mais pourtant bien utile pour l'environnement.

Avis de la CLDR

- **Unanimité du groupe pour relancer une deuxième édition du budget participatif** et de participer en tant que comité de sélection/ suivi du projet. Luc signale l'intérêt de la réunion citoyenne organisée à Grandville. Magali met le point au Collège.
- Pour la journée de l'arbre déjà pas mal d'animation prévue avec la pièce de théâtre et la conférence, **proposition de ne pas ajouter une autre animation.**
- Pour le repair café, il existe déjà un à Fize-le-Marsal <https://repairtogether.be/group/repair-cafe-crisnee/> (Christelle qui a été guide nature de la réserve en fait partie si besoin de plus d'info). La prochaine rencontre aura lieu le 22/11 en matinée à Fize-le-Marsal. Invitation du groupe à aller voir et mieux de se rendre compte de l'organisation et la dynamique. Le revendeur Sofie - le magasin seconde main d'électroménager est aussi un partenaire à identifier sur le territoire. Pourquoi pas un appel à bénévoles/ à des porteurs éventuels dans le bulletin communal ?
- La commune a décidé de ne pas poursuivre le groupe de travail Geer. Celui-ci avait été lancé à un moment peu opportun, ce qui a entraîné une confusion avec les problématiques liées aux inondations. Depuis, une commission "pluie" a été mise en place, jugée plus en adéquation avec les besoins et préoccupations actuels des habitants. Afin d'éviter les doublons et de concentrer les efforts là où ils sont les plus pertinents, il a été décidé de mettre le groupe de travail Geer en pause. Toutefois, si à l'avenir l'intérêt des citoyens se tourne davantage vers la valorisation du Geer, cette thématique pourra être réactivée.

La réunion se clôture vers 21h15 en rappelant les prochaines dates fixées :

- Samedi 22 novembre fête de l'arbre
 - o 10 à 12h00 hall voirie pour distribution des plants
 - o 15h spectacle de théâtre pour enfants sur l'arbre à Grandville
 - o Conférence sur le castor : pas encore fixée.
- Mercredi 3 décembre – réunion CLDR/ Groupe Patrimoine
 - o 19h30 – réunion CLDR Budget participatif
 - o 20h30 – réunion Groupe patrimoine – préparation Bergilers (mise au point)

Magali tient à remercier chaleureusement l'ensemble du groupe pour sa participation active. Elle souligne que cette dynamique constitue une véritable force vive pour la commune. Elle exprime sa reconnaissance pour l'engagement et les apports précieux du groupe au service de l'intérêt collectif.

Pour le secrétariat, Aurélie Vandeberg (FRW)

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous par courriel : a.vandeberg@frw.